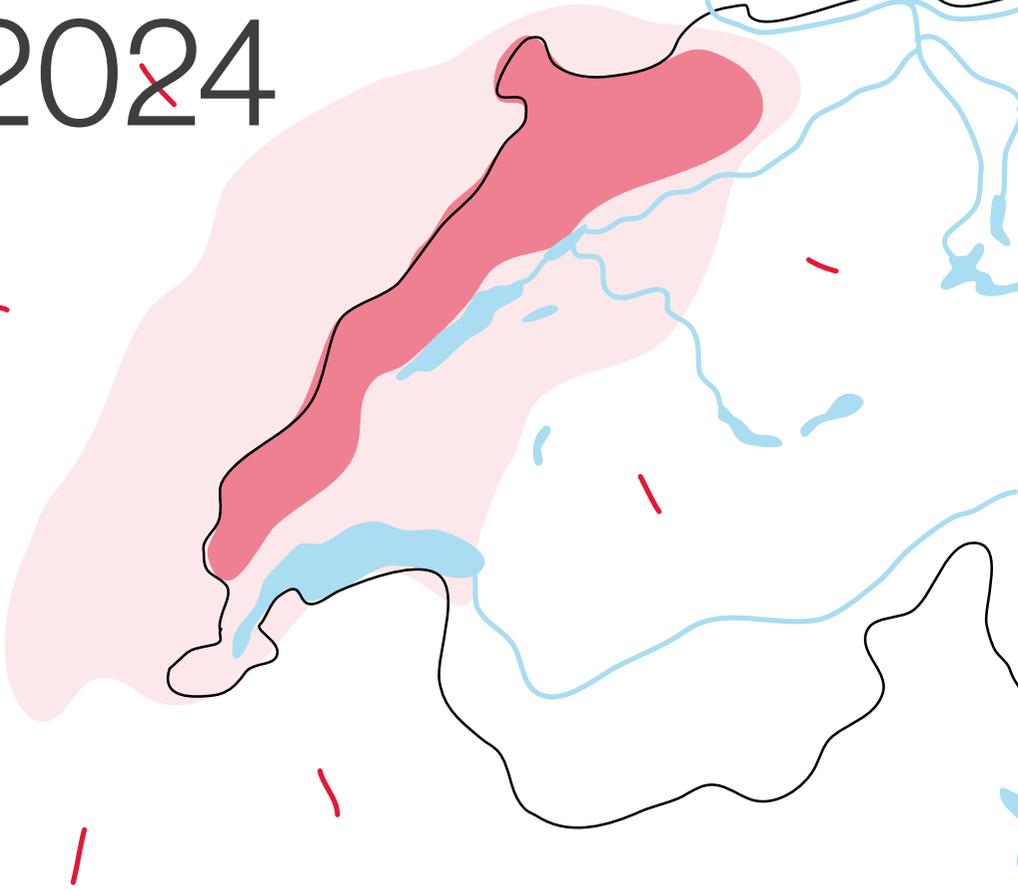


Prix de l'Arc jurassien 2024



Lancé par l'association intercantonale arcjurassien.ch, le Prix de l'Arc jurassien récompense des projets et des initiatives qui mettent en valeur l'excellence et les spécificités de ce territoire et qui concrétisent la **Vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040**.

Que vous soyez artistes, entrepreneurs ou simples citoyens de l'Arc jurassien, vous pouvez candidater au prix en présentant votre projet. Celui-ci doit être lié à **l'innovation, à l'entrepreneuriat, au terroir, à la culture, au sport ou au développement durable**. Les projets lauréats se démarqueront par leur dimension novatrice et collaborative, ainsi que par leur capacité à valoriser les ressources et savoir-faire de l'Arc jurassien.

Dotation du prix

Le prix est doté de **CHF 20'000.-**. Il peut être partagé entre plusieurs lauréats.

Critères

Pour être éligibles, les projets et initiatives doivent :

- Se dérouler dans l'Arc jurassien suisse
- Être portés par une personne physique ou morale localisée dans l'Arc jurassien suisse
- Être en cours de réalisation ou terminés

Les projets candidats sont évalués selon les critères suivants :

- Leur contribution au rayonnement de l'Arc jurassien
- Leur participation au dynamisme local et régional
- La diversité des acteurs impliqués et des coopérations induites
- Le recours à des ressources locales et la mise en valeur de spécificités régionales
- Leur contribution au développement durable

Calendrier

1^{er} septembre 2024 : délai de dépôt des candidatures

28 octobre 2024, après-midi : pitchs des projets finalistes devant le jury

15 novembre 2024, fin de matinée : remise du Prix de l'Arc jurassien



Retrouvez tous les détails de l'appel à candidatures sur :
arcjurassien.ch/prix